

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

PROJET DE PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET) ARCHE AGGLO

La loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte (TEPCV) introduit l'obligation pour les Communautés d'agglomération de plus de 20 000 habitants d'élaborer un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) pour l'ensemble de ses communes membres.

ARCHE Agglo s'est ainsi engagée à co-construire son Plan Climat Air Energie Territorial avec les élus, les services mais aussi les acteurs du territoire : partenaires institutionnels, entreprises, associations et habitants. **Le projet de PCAET a été arrêté par délibération du Conseil communautaire n°2020.018 du 22 janvier 2020.**

Le Plan Climat-Air-Energie Territorial fait partie des dispositions législatives qui doivent permettre à la France d'atteindre des objectifs ambitieux en termes de :

- Réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)
- Réduction de la consommation énergétique
- Développement des énergies renouvelables (EnR)
- Amélioration de la qualité de l'air,
- Adaptation aux changements climatiques.

En application des dispositions de l'article L. 123-19 du code de l'environnement, une procédure de consultation du public électronique est organisée sur le projet de Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) Arche Agglo :

**Du lundi 05 octobre 2020 au
Samedi 05 décembre 2020 inclus**

Le dossier de consultation comprend :

- La délibération du Conseil communautaire n°2020.018 du 22 janvier 2020 arrêtant le projet de PCAET;
 - Le livret de synthèse du PCAET;
 - Le diagnostic du territoire au regard des enjeux Climat-Air-Energie;
 - L'évaluation environnementale du PCAET et son résumé non technique, qui présente également la stratégie territoriale;
 - Le programme d'actions 2020-2026;
- Les avis de l'Autorité Environnementale (DREAL), du Préfet et du Président de Région seront joints au dossier de consultation.

Les pièces de ce dossier seront consultables à compter du 05 octobre 2020 :

- En ligne depuis le site internet d'Arche Agglo : www.archeagglo.fr
- Sur support papier, pendant la durée de la consultation, aux jours et heures habituels d'ouverture: au siège d'Arche Agglo, 3 Rue des Condamines 07300 Mauves, du mardi au jeudi 8h45-12h30 / 13h30-17h00;

Le public pourra formuler ses observations et propositions, pendant la durée de la consultation:

- Par courrier électronique envoyé à l'adresse internet suivante : a.morel@archeagglo.fr.
- Par écrit sur les registres de consultation ouverts à cet effet et accessibles, aux jours et heures habituels d'ouverture au siège d'Arche Agglo.

Pour être recevables, les observations et propositions du public, formulées sur les registres papiers ainsi que par courriers électroniques, devront être reçues pendant la durée de la consultation.

Toute information complémentaire relative à cette consultation pourra être obtenue auprès d'Arche Agglo, 04 26 78 57 62 – a.morel@archeagglo.fr

A l'issue de la consultation du public, une synthèse des observations et des propositions sera rédigée et le projet de Plan Climat-Air-Énergie Territorial, éventuellement modifié pour tenir compte des avis, sera soumis à approbation du Conseil communautaire d'Arche Agglo.

Le présent avis sera mis en ligne sur le site internet www.archeagglo.fr et affiché au siège d'Arche Agglo et dans chaque mairie de ses communes membres 15 jours avant l'ouverture de la participation du public par voie électronique.

Par délégation, la Vice-Présidente en charge de l'environnement,

Stéphanie Nouguier



BP 103
07305 Tournon-sur-Rhône Cedex

accueil@archeagglo.fr
04 26 78 78 78

ARLEBOSC ARTHEMONAY BATHERNAY BEAUMONT-MONTEUX
BOUCIEU-LE-ROI BOZAS BREN CHANOS-CURSON
CHANTEMERLE-LES-BLES CHARMES-SUR-L'HERBASSE
CHAVANNES CHEMINAS COLOMBIER-LE-JEUNE
COLOMBIER-LE-VIEUX CROZES-HERMITAGE ÉRÔME
ÉTABLES GERVAIS GLUN LA ROCHE-DE-GLUN LARNAGE LEMPS
MARGÈS MARSAZ MALVES MERCUROL-VEAUNES MONTCHENU
PALHARÈS PLATS PONT-DE-LISÈRE SAINT-BARTHÉLÉMY-LE-PLAN
SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE SAINT-FÉLICIEN SAINT-
JEAN-DE-MUZOLS SAINT-VICTOR SÈCHERAS SERVES-SUR-RHÔNE
TAIN L'HERMITAGE TOURNON-SUR-RHÔNE VAUDEVANT VION